

## S. Royal chasse une espèce protégée dans un espace protégé

Alors que Mme Royal reconnaissait le 28 juin dernier que « *pour la première fois les dommages n'ont pas augmenté entre 2012 et 2013* » ses services et préfectures organisent « la chasse au loup » y compris au cœur même du Parc National des Écrins, zone censée préserver le patrimoine naturel des Français.

Le Préfet des Hautes-Alpes vient d'autoriser des battues d'effarouchement en zone cœur du Parc National des Écrins ! Alors que ces espaces sont en théorie les mieux protégés par l'arsenal législatif français (interdiction de perturbation sonore entre autres), des chasseurs, lieutenants de louveterie, agents ONCFS et de parcs nationaux sont depuis tôt ce matin en train d'effaroucher l'ensemble de la faune sauvage du parc des Écrins pour tenter d'en faire sortir des loups, attendus en limite extérieure au parc par des chasseurs pour être abattus !



Cela représente une très grave entorse à la réglementation sur les parcs nationaux, à une période où la plupart des jeunes animaux sauvages sont totalement dépendants de leurs parents. Ces effarouchements à l'aide de pétards et autres moyens sonores vont gravement perturber le milieu, avec de graves conséquences pour une grande partie de la faune sauvage.

L'ASPAS dépose donc un recours aujourd'hui même contre ces arrêtés tout aussi illégaux que dangereux.

Par ailleurs, le même préfet des Hautes-Alpes a annoncé mettre en place une mesure « expérimentale » consistant à ne plus faire de constat et d'expertise lors « d'attaque » sur des troupeaux concernant moins de 5 animaux. Les éleveurs seraient donc remboursés sans constat, et les dégâts directement imputés au loup ! Quelle que soit la cause de la mort ...

L'ASPAS demande à Mme la Ministre et aux préfets de ne plus céder au populisme anti-loup qui ne résoudra en rien les problèmes de la crise de la filière ovine. Ceux-ci sont dus à des accords commerciaux internationaux et non à la présence de 300 loups. Nos voisins espagnols cohabitent avec plus de 2500 loups, les italiens avec 1500. Pourtant là-bas, il n'y a pas de battues au loup, ni dans les espaces protégés, ni ailleurs. La filière ovine n'y est pas non plus en crise.

L'ASPAS exhorte la ministre de l'Écologie à passer, enfin, des discours aux actes concernant la protection de la biodiversité, dont le loup est un bel ambassadeur, pour le respect du patrimoine national et des générations futures.

**Contact presse : Pierre Athanaze**, Président de l'ASPAS, tél. 06 08 18 54 55

Source : ASPAS du 10 juillet 2014 - <http://www.aspas-nature.org/9856/s-royal-chasse-une-espece-protegee-dans-un-espace-protege/#sthash.2XEYvUmf.dpuf>